

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-2719

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 5

À l'alinéa 107, substituer à la référence :

« 1.2.3.5 »

la référence :

« 2.3.3.4 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.